

**Termes de référence pour l'étude "Impact économique et durabilité des actions des
Comités Locaux d'Organisation Communautaire dans le diocèse de Bukavu en
République Démocratique du Congo » exécuté par Caritas Bukavu et financé par Caritas
Espagne**

1. Contexte et justification

Cáritas Española réalise des actions de coopération au développement et de défense de Droits de l'Homme dans une optique de « coopération fraternelle », une modalité de coopération qui travaille avec les plus pauvres sur un pied d'égalité, de réciprocité et de coresponsabilité, et qui cherche la prise de pouvoir des *Cáritas Locales* du Sud, en consolidant leurs structures et en maintenant une présence active dans les réseaux européens et internationaux.

À travers les initiatives promues par *Cáritas Española*, il est prétendu de mettre en œuvre les mesures qui contribueront à l'amélioration de la vie des plus pauvres, et d'introduire également la composante de durabilité dans les interventions, ce pourquoi la participation des personnes ciblées par ces actions est fondamentale, car nous sommes convaincus que ceux sont les premières responsables de leur propre développement.

Au Département de Coopération Internationale de *Cáritas Española* existe l'Unité d'Appui Technique, dont une des fonctions est l'accompagnement dans le processus d'évaluation, avec un Responsable d'évaluations, qui a pour tâche principale de promouvoir et de garantir la qualité des évaluations promues par l'entité. Par ailleurs, en tant que partie de l'Unité Gestionnaire de l'Évaluation, il se charge, avec le Technicien Responsable du projet et le partenaire sur le terrain, de rédiger les TdR et de convoquer, recevoir et évaluer les propositions qui nous parviennent des Équipes d'Évaluation Indépendantes, outre le fait d'avoir une participation active dans toutes les phases d'évaluation, toujours dans la mesure des possibilités.

À *Cáritas Española*, nous considérons essentiels le suivi et l'évaluation des programmes, afin d'optimiser les résultats de nos actions et d'encourager l'apprentissage. Dans ce cadre, une des lignes principales de notre stratégie de gestion de la connaissance est la réalisation d'évaluations qui vont au-delà des projets concrets pour examiner le parcours de certaines stratégies d'intervention afin de mener une réflexion de profondeur sur l'orientation générale de ces actions.

Depuis 2013, Caritas Espagne et les Caritas Diocésaines du Sud-Kivu (Bukavu, Kasongo et Uvira) ont pour un de leurs priorités d'intervention la protection des Droits de l'Homme dans les zones isolées de Sud Kivu. L'axe « médiation communautaire » est parmi les stratégies phares pour la réalisation de cet axe. Ainsi, les Caritas impliquées ont jugé pertinent de réaliser une évaluation des approches stratégiques de l'axe médiation, dont les objectifs principaux seront adressées dans la section correspondante

L'axe « médiation communautaire » s'articule en grande partie autour des CLOC (Comité Local d'Organisation Communautaire). Les CLOC sont des organisations de la société civile (OSC) spécialisées dans la défense des DDHH (Droits de l'Homme), qui ont été mises en place et travaillent avec l'accompagnement des Caritas de Sud Kivu, avec l'appui de Caritas Espagne depuis 2013. Composés par des membres des communautés sélectionnés par ces communautés mêmes, ces Comités s'engagent à travailler de façon volontaire et bénévole dans l'identification des risques de protection (violations des DDHH), l'analyse des acteurs primaires, clés/influents et mandatés impliqués, l'analyse des solutions et l'élaboration d'un plan d'action pour la protection communautaire, à travers lequel les CLOC identifient des activités à mener avec des stratégies adaptées à chaque type d'acteur mandaté présent dans leurs zones d'intervention. Tout membre de la communauté peut faire appel au CLOC quand il juge avoir été victime d'une

**Termes de référence pour l'étude "Impact économique et durabilité des actions des
Comités Locaux d'Organisation Communautaire dans le diocèse de Bukavu en
République Démocratique du Congo » exécuté par Caritas Bukavu et financé par Caritas
Espagne**

violation de ses droits. Les CLOC initient alors des actions de plaidoyer visant à finaliser ces situations de, entre autres, arrestation arbitraire, torture, taxes et impôts illégaux sous coercition, peines et traitements cruels, inhumains et dégradants. Egalement, tout membre de la communauté peut faire appel aux CLOC lors d'un conflit civil entre deux parties pour obtenir une médiation du CLOC qui évite que ce conflit dégénère en violence compte tenu de la grande quantité d'armes à feu qui circulent dans la zone d'intervention.

Par conséquent les CLOC sont bien connus et appréciés par presque la totalité des membres des communautés (85% selon les enquêtes de base), mais aussi par les autorités locales, telles que la PNC et les FARDC, qui considèrent pour la plupart que les CLOC leur aident à réaliser son travail à travers des informations sur des actes de criminalité qui se produisent dans leurs zones de couverture et sur la législation en vigueur à laquelle ces acteurs sont assujettis.

Les impacts au niveau de la réduction des violations des Droits de l'Homme dans les zones cibles sont bien documentés par les différentes évaluations et rapports de projet. Autrement dit, l'efficacité des CLOC dans la diminution de l'incidence des violations des DH dans les communautés bénéficiaires est hors de question ; les CLOC atteignant des taux de réussite de près de 70% par rapport aux actions de plaidoyer et de médiation entreprises par eux. Cependant, il a été constaté que la réduction des violations des DH et le renforcement de la sécurité dans les communautés cibles entraînent **des impacts significatifs et bénéfiques** sur d'autres plans, tels que le plan économique, d'accès aux services sociaux de base, culturel et politique, mais que ces impacts ne sont ni pris en compte dans la programmation ni mesurés. Parmi ces impacts « non attendus », les plus saillants sont économiques : dans une population extrêmement pauvre comme celle de Sud-Kivu, ce fait est

D'autre côté, le fait que les membres de CLOC soient bénévoles et non rémunérés confère à leurs actions un **grand potentiel de pérennisation** ; autrement dit, la diminution de l'appui externe aux actions des CLOC, voire leur fonctionnement complètement autonome, sont jugés possibles.

Les Caritas du Sud Kivu et Caritas Espagne ont décidé de **focaliser la présente évaluation** sur ces deux aspects, à savoir, (i) les impacts du projet sur le plan économique et (ii) les stratégies de pérennisation des actions des CLOC en vue de pouvoir éteindre l'action à d'autres communautés ; Cette évaluation est stratégique dans le sens qu'il est attendu que les résultats puissent provoquer un changement dans l'intervention dans le sens prévu par la théorie du changement, c'est-à-dire :

1. Définir le changement ultime visé, à long terme
2. Préciser les différents changements qui doivent se produire au préalable pour que le changement ultime devienne possible ? (= conditions préalables)
3. Expliciter les hypothèses et valeurs qui sous-tendent le raisonnement
4. Préciser l'articulation entre ce raisonnement et l'intervention.

**Termes de référence pour l'étude "Impact économique et durabilité des actions des
Comités Locaux d'Organisation Communautaire dans le diocèse de Bukavu en
République Démocratique du Congo » exécuté par Caritas Bukavu et financé par Caritas
Espagne**

2. Objet de l'évaluation et antécédents

Les projets concernés par cet axe d'intervention sont les suivants :

Tableau 1 : Projets exécutés par les Caritas au Sud Kivu dans l'axe médiation

Nom du projet	Dates de mise en œuvre	Budget	Bailleurs de fonds	Composantes du projet concernées
1. Monitoring de protection et médiation dans les communautés isolées de Sud Kivu	01-05-2013 au 30-6-2013	452,522 €	ECHO et CE	Objectif spécifique et résultat 1
2. Monitoring de protection et médiation dans les communautés isolées de Sud Kivu	01-07-2014 au 30-06-2015	632.254,99 €	ECHO et CE	Objectif spécifique et résultat 1
3. Projet transitoire de protection au Sud Kivu	15/10/2015 au 31/03/2016	313.339,27 €	CE	Résultat 1
4. Monitoring Multisectoriel des Droits de l'Homme	01/06/2016 au 31/05/2017	788.229,45 €	CE et Banque de Santander	Les composantes directement liées à l'action des CLOC
5. Appui aux Comités Locales d'Organisation Communautaire (CLOC) dans les actions de protection des Droits de l'Homme et de médiation dans les zones isolées de Sud Kivu	01/06/2017 au 31/05/2018	496.496,55 €	CE	Toutes les composantes
6. Projet d'accompagnement des Comités Locaux d'Organisation Communautaire (CLOC) dans les actions de protection des DH et de promotion de la cohésion sociale dans les zones isolées de Sud Kivu	01/06/2018 au 31/05/2019	350.000 €	CE	Toutes les composantes

Le contexte d'intervention de ces projets –Sud Kivu en RDC- est marqué par la récurrence des violations des Droits de l'Homme, dont le déclencheur le plus visible / immédiat est l'existence d'une panoplie de groupes armés dans les territoires et qui vivent de l'exploitation illégale des ressources minières, très abondantes dans la zone, et qui sont combattus par les forces de sécurité de l'état (principalement l'armée –FARDC- et la Police –PNC-). Les affrontements entre les

**Termes de référence pour l'étude "Impact économique et durabilité des actions des
Comités Locaux d'Organisation Communautaire dans le diocèse de Bukavu en
République Démocratique du Congo » exécuté par Caritas Bukavu et financé par Caritas
Espagne**

forces de l'état et les groupe armées, d'une part, et entre différentes factions de groupes armés d'autre part, constituent une des menaces principales aux populations civiles. Mais, aussi, ces acteurs que ce soient des acteurs étatiques ou non étatiques pratiquent d'autres abus sur les populations civiles afin de les rançonner et/ou par pur et simple ignorance de leurs obligations et comment les accomplir pour le cas des acteurs de l'Etat. L'action des CLOC se dirige donc surtout vers les acteurs étatiques et mandatés, mais aussi vers les membres des groupes armés.

Tout au long de la mise en œuvre de ces projets, un changement significatif c'est produit en 2017. Lors des premiers 1-4, l'axe de médiation était intégré dans un projet plus ample de protection qui incluait une composante de monitoring de protection. Dans cette première étape le monitoring de protection était censé transmettre aux CLOC à travers la Caritas les informations sur les violations des Droits de l'Homme dans leur zone de couverture, afin que les CLOC puissent agir sur la base de ces informations. Avec le temps, le CLOC ont acquis une prééminence telle que les informations sur les cas de violations des DH ont commencé à leur arriver à travers les populations mêmes. Ainsi, en 2017, il a été décidé de séparer le projet de protection communautaire en 2 interventions différenciées : (i) axe de monitoring de protection et multisectoriel, dont le but principal est de récolter des informations sur les violations les plus récurrentes de droits de l'homme ; (ii) axe de médiation, basé sur les actions des CLOC adressées directement aux populations –voir contexte et justification-. Cette évaluation se focalise sur (ii), l'axe médiation.

Cette étude a donc **les objectifs suivants** par rapport à l'axe médiation mis en place par les Caritas de Sud Kivu avec l'appui de Caritas Espagne :

- (i) La visibilité des impacts sur le plan économique, non mesurés jusqu'au présent, orientent la stratégie de mise en œuvre et de communication des Caritas sur cette action. Une palette non exhaustive de ces impacts est présentée dans le tableau 3 des présents Termes de Référence sur la portée de l'étude
- (ii) L'analyse de modalités potentielles de travail contribuant à la durabilité de l'action des CLOC ou, au moins, à la diminution de leur dépendance vis-à-vis le financement externe, orientent les Caritas dans la mise en place de stratégies d'intervention. Même si les membres des CLOC sont des bénévoles, les CLOC ne peuvent pas être fonctionnels sans une minime contribution économique. L'acquisition périodique des biens suivants ont été identifiés comme indispensables pour la mise en œuvre de leurs actions :
 - Outils / support de sensibilisation (matériaux –fiches et boîtes à images) et équipements –mégaphones-piles, baffles pour sonorisation ;
 - Fournitures de bureau pour l'enregistrement et le suivi de leurs activités quotidiennes
 - Bottes, imperméables, parapluies : souvent les membres des CLOC doivent parcourir des longues distances pour réaliser leurs activités de sensibilisation, plaidoyer et médiation. La zone connaissant une pluviométrie très élevée, ces équipements sont indispensables pour arriver à tous leurs villages de couverture.
 - Visibilité : il est important que l'identité des membres des CLOC ne puissent pas être supplantée. Des personnes non formées ou de mauvaise foi agissant en tant que membres peuvent, à travers leurs actions, miner la bonne réputation des CLOC, qui constitue un des atouts les plus puissants. Ainsi,

Termes de référence pour l'étude "Impact économique et durabilité des actions des Comités Locaux d'Organisation Communautaire dans le diocèse de Bukavu en République Démocratique du Congo » exécuté par Caritas Bukavu et financé par Caritas Espagne

les membres des CLOC sont fournis des badges, polo, kepi qui leur identifient comme tels.

3. Acteurs impliqués :

Tableau 2 : Acteurs impliqués dans l'action

Acteurs	Acteur et entité	Expectative de participation	Importance dans le Processus	Priorité (1 à 4)
Partenaires	Directeurs de la Caritas Bukavu et Caritas Kasongo	Les partenaires sont les ceux qui mettent en œuvre l'intervention. Cependant, les directeurs ne sont pas toujours au courant des détails et de la puissance de cet axe d'intervention. Cette évaluation peut entraîner une meilleure connaissance de l'axe médiation, ainsi qu'à l'incorporer dans les planifications stratégiques des Caritas et de trouver les synergies avec d'autres programmes	Moyen	2
Bénéficiaires	Habitants des communautés couvertes par les CLOC. Dans le diocèse de Bukavu, il existe actuellement 28 CLOC qui couvrent une population de 344.062 habitants	Mesurer l'impact passe par la récolte des données fournies par les bénéficiaires, que ce soit à travers de techniques qualitatives et quantitatives. En ce qui concerne la durabilité, le CLOC étant un mécanisme de service aux communautés, celles-ci pourraient être intéressées à contribuer à leurs activités	Haute	4
Groupes cible y compris titulaires d'obligations	Membres des CLOC ; Actuellement 28 FARDC, PNC, autorités politico-administratives déployés dans les villages	En ce qui concerne l'impact, les CLOC peuvent fournir des informations clé sur des impacts dans leurs communautés. Concernant la durabilité, les membres des CLOC devront être intensément consultés sur quels sont leurs besoins les plus indispensables pour	Haute	4

**Termes de référence pour l'étude "Impact économique et durabilité des actions des
Comités Locaux d'Organisation Communautaire dans le diocèse de Bukavu en
République Démocratique du Congo » exécuté par Caritas Bukavu et financé par Caritas
Espagne**

	d'intervention (98 villages)	pouvoir bien mener son rôle. Dans le cadre du présent étude le rôle des autorités n'est pas aussi important, mais ils peuvent être des informateurs pour donner quelques informations,		
Coordinateurs, techniciens	Coordonnateurs des Caritas Diocésaines et chefs d'antenne	Les coordonnateurs et techniciens ont contribué à l'élaboration des présents termes de référence, surtout au premier analyse des besoins pour le fonctionnement des CLOC et sur les impacts « invisibles » des actions des CLOC. Leur concours sera fondamental pour analyser et valider la méthodologie et d'analyse de données.	Haute	3
Financeurs et gestionnaires	Caritas Espagne	Comme cette étude se focalise surtout sur les approches adoptées sur le terrain la participation attendue de ces collectifs n'est pas très élevée. Leur rôle consistera surtout à la validation des méthodologies à utiliser par l'équipe d'évaluation	Basse	1

4. Portée de l'évaluation

Cette évaluation portera une attention presque exclusive aux critères de l'impact et de la durabilité pour 2 raisons :

1. La **pertinence et l'efficacité ont été suffisamment prouvées et évaluées antérieurement**. Deux faits prouvent la pertinence et l'efficacité de l'action des CLOC : (i) les CLOC et leurs actions comptent sur une acceptation quasi universelle par la population et les autorités, même si, parfois ces actions vont contre les intérêts de ces groupes cibles (ii) leurs membres mènent leur rôle de façon complètement bénévole, et ceci dans un contexte où les personnes sont en général surchargées de travail et où le bénévolat dans le cadre d'actions de développement et d'aide humanitaire et presque inexistant. La charge de travail qui comporte l'appartenance au CLOC est considérable si on prend en compte les longues distances à parcourir souvent à pied et dans des contextes caractérisés par une situation sécuritaire volatile, pour mener leurs actions.
2. L'**efficacité** de l'action : l'analyse de l'efficacité se fera à travers l'analyse de la durabilité, tel qu'il a été défini dans les présents Termes de Référence : autrement dit,

Termes de référence pour l'étude "Impact économique et durabilité des actions des Comités Locaux d'Organisation Communautaire dans le diocèse de Bukavu en République Démocratique du Congo » exécuté par Caritas Bukavu et financé par Caritas Espagne

étant donné que l'analyse de la durabilité se focalise surtout sur les appuis externes indispensables pour l'action des CLOC avec l'objectif de minimiser ces appuis, indirectement, l'efficacité sera analysée

Malgré que, tel que mentionné plus haut, l'axe d'intervention « médiation » existe depuis 2012, l'intérêt principal de la présente évaluation est une orientation stratégique pour l'axe tel qu'il s'exécute dans le moment actuel. Il est assumé que les changements d'approche opérés tout au long de la période ont constitué des améliorations à l'action basés sur l'apprentissage continu inhérent à la mise en œuvre de tout projet. Aussi, le contexte d'intervention a fortement changé depuis 2012, ce qui rend plus pertinent l'analyse des approches actuelles d'intervention.

Dans ce sens, **les deux projets qui incarnent mieux la méthodologie actuelle de travail du projet médiation sont les projets 5 et 6 du tableau 1**, même s'il peut y avoir des informations utiles dans les documents des autres projets surtout en ce qui concerne la dimension de la durabilité (CLOC qui continuent à fonctionner après le départ de la Caritas Bukavu)

Comme mentionné plus haut les 2 dimensions d'évaluation qui intéressent plus dans ce cas sont l'impact et la durabilité dans le sens décrit dans la section « objet de l'évaluation et antécédents ».

La méthodologie recommandé pour la conduite de cette étude conditionne dans ce cas la portée de l'évaluation :

- Pour ce qui concerne l'analyse **des impacts économiques** la méthodologie proposée est une étude de cas de 2 CLOC à sélectionner conjointement par les 2 parties selon les critères suivants : (i) 2 CLOC qui existent depuis 2012 ; (ii) 2 CLOC éloignés des cours et des tribunaux ; (iii) un CLOC qui souffre plutôt des violations des DH par les agents de l'état et un autre qui en souffre plutôt des abus des DH par les groupes armés, afin d'apprécier les différences entre ces deux situations, puisque la plupart des impacts économiques sont liés à des violations des DH commis par les acteurs étatiques. Ainsi, le choix de 2 CLOC qui diffèrent cette variable nous permettra d'apprécier la différence. L'équipe de l'étude devra se focaliser sur la conception d'une méthodologie solide à être appliqué dans ces 2 CLOC. L'équipe de mise en œuvre a identifié de façon préliminaire les impacts économiques listés dans le tableau 3. Cependant, cette liste n'est pas nécessairement exhaustive et l'équipe de l'étude pourrait en identifier d'autres impacts significatifs.

Tableau 3 : Impacts économiques de l'action des CLOC identifiés par l'équipe de mise en œuvre
La médiation est gratuite et universelle : auparavant, les membres des communautés étaient obligés de payer chaque médiation communautaire par le chef de village
La médiation gratuite évite des dépenses liées aux cours et tribunaux -couts légaux + séjour + voyages- ; cette épargne est considérable, puisque le projet s'exécute dans des communautés très isolées, où les couts d'accès à la justice sont très élevés
Minimisation du recours à la police : beaucoup de fois la police se fait rémunérer en échange pour intervenir dans un conflit. La médiation gratuite diminue ce recours
Un des violations des DH les plus récurrentes et qui sont souvent enlevées grâce à l'action des CLOC sont les barrières payantes illégales. Ces barrières ont un impact économique considérable

Termes de référence pour l'étude "Impact économique et durabilité des actions des Comités Locaux d'Organisation Communautaire dans le diocèse de Bukavu en République Démocratique du Congo » exécuté par Caritas Bukavu et financé par Caritas Espagne

Souvent on supprime des impôts illégaux à travers l'action des CLOC, ce qui a un impact économique considérable, non seulement à travers l'argent épargné par les personnes extorquées, mais aussi, quand ces impôts et charges sont liés à des activités économiques, leur stimule l'activité économique en question
La diminution des arrestations arbitraires et des cas de torture comporte une diminution des extorsions économiques, ce qui constitue un épargne pour les populations
L'action des CLOC diminue la répercussion des conflits sur les biens et les capitaux privés
Mesures de protection pour aller aux champs - augmentation de l'activité agricole
Diminution de divagation de bêtes à cause des sensibilisations - diminution des dégâts des champs et des jardins maraîchères

- Pour ce qui concerne l'analyse **de la durabilité**, Caritas ne préconise une méthodologie concrète, mais recommande fortement la visite d'au moins 2 CLOC qui continuent leur activité malgré le retrait de la Caritas (il y en a 7), afin de connaître leurs stratégies de survie après le retrait du projet. D'autres techniques de recherche qualitative et quantitative pourront être utilisées pour répondre aux questions de l'étude sur la durabilité (voir section *Questions et critères d'évaluation*)

Ainsi, *a priori*, seul 4 CLOC et leurs zones de couverture seront visités

Questions et critères d'évaluation

Tableau 4 : Critères et questions d'évaluation			
Besoin d'information	Critère d'évaluation	Questions d'évaluation	Critères de sélection des villages
Monitoring et évaluation	Impact	<ul style="list-style-type: none"> - Est-ce qu'il y a une méthodologie pour quantifier l'impact économique des actions des CLOC en termes d'argent épargné par les membres de la communauté ? - Est-ce qu'il y a une méthodologie pour quantifier l'impact économique des actions des CLOC en termes de développement économique ? - En appliquant ces méthodologies quel est l'impact sur ces deux dimensions ? - Est-il possible de faire un analyse cout-bénéfice des actions des CLOC ? 	1 CLOC dans une zone contrôlée par les groupes armés et un CLOC dans une zone contrôlé par les forces de l'état, tous les e 2 éloignés des courts et de tribunaux et tous les 2 créés en 2012

Termes de référence pour l'étude "Impact économique et durabilité des actions des Comités Locaux d'Organisation Communautaire dans le diocèse de Bukavu en République Démocratique du Congo » exécuté par Caritas Bukavu et financé par Caritas Espagne

Conception	Durabilité	<ul style="list-style-type: none"> - Est-ce qu'il y a des CLOC qui continuent leurs actions malgré la fin du projet dans leurs zones de couverture ? - Avec quel taux de réussite ? - Quelles sont les difficultés principales auxquelles ces CLOC font face ? - Quel est le montant minimum indispensable pour le fonctionnement d'un CLOC ? - Quels sont les possibles stratégies de financement interne des CLOC –à travers des CLOC ou des communautés- 	Visiter au moins 2 CLOC qui continuent leurs activités malgré le retrait de la Caritas (il y en a 7)
-------------------	------------	--	--

5. Méthodologie d'évaluation et plan de travail

Une méthodologie de travail devra être proposée par l'équipe d'évaluation dans leur offre technique. Une fois l'offre sélectionnée, cette méthodologie pourra être améliorée avec la participation des équipes de mise en œuvre du projet, en fonction de leur connaissance de l'intervention. Bien qu'il est recommandé l'utilisation des méthodes qualitatives et quantitatives, ce sera obligatoire, surtout dans l'analyse de l'impact économique, l'utilisation de méthodes quantitatives rigoureuses.

On évaluera dans la conception d'évaluation la rigueur méthodologique, permettant :

- De garantir l'application de techniques concernant la validité et la fiabilité propres de la recherche sociale. Les techniques utilisées devront être adaptées aux questions d'évaluations prioritaires. Cette évaluation n'est pas une évaluation standard, mais une analyse d'aspects très concrets de l'action afin de guider la stratégie à long terme
- D'appliquer une méthodologie capable de valider les quatre niveaux d'analyse de valeur : découvertes, analyse interprétative basée sur ces données, faits et informations trouvés, jugements concluants (conclusions) et recommandations. Ces recommandations porteront, surtout, sur le monitoring de l'action et la communication de l'action et sur la stratégie à suivre pour diminuer la dépendance des CLOC vis-à-vis des appuis externes.

Un équipe gestionnaire chargé de guider l'équipe évaluateur, et de valider les différents produits générés par cette équipe sera constitué. Il sera formé par Mathilde Mihigo (Caritas Bukavu), Casimir Djoko (Caritas Kasongo), Noelia de Pablo (Caritas Espagne) et Alicia Fernández (Caritas Espagne)

Tableau 5 : calendrier de travail proposé

Phase	Tâches	Semaine											
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

Termes de référence pour l'étude "Impact économique et durabilité des actions des Comités Locaux d'Organisation Communautaire dans le diocèse de Bukavu en République Démocratique du Congo » exécuté par Caritas Bukavu et financé par Caritas Espagne

PHASE Cabinet	Analyse de la documentation	■	■																
	Entretiens avec les parties prenantes (surtout les Caritas)			■															
	Élaboration de la méthodologie définitive				■														
	Validation de la méthodologie par l'équipe Caritas					■													
PHASE Travail sur le terrain	Entretiens avec les personnes clé de la Caritas						■												
	Récolte de données sur le terrain selon la méthodologie proposée							■	■										
	Restitution à chaud des résultats de l'analyse								■										
PHASE Élaboration de rapports	Élaboration du rapport préliminaire										■	■							
	Envoi du rapport à Caritas Espagne											■	■						
	Validation du rapport												■	■	■				
	Restitution au siège de Caritas Espagne															■	■		

Pour des raisons logistiques, la phase de terrain aura lieu pendant le mois de Novembre. Le reste du travail sera organisé en fonction de ces dates.

Les déplacements sur le terrain seront assurés par la partie contractante.

6. Documents source d'information

Dans la documentation à réviser par l'équipe d'évaluation, nous considérons essentielle celle indiquée ci-après, sans préjudice d'autres documents que pourra demander l'équipe ou dont la demande sera faite au cours du processus :

<i>Tableau 6 : Documentation à réviser</i>		
Document	Principaux contenus	Localisation
Documents des projets 5 et 6 –voir tableau 1- (narratif, cadre logique, budget et chronogramme)	Conception et stratégie de projet, objectifs et résultats obtenus	Caritas Espagne et Caritas de Sud Kivu
Rapport de ciblage des zones d'intervention des projets	Critères de ciblage des communautés	Caritas Espagne et Caritas Sud Kivu
Liste de villages et des communautés bénéficiaires	Communautés bénéficiaires et zones de couverture et habitants	Caritas Espagne et Caritas de Sud Kivu
Conflict Datalist	Base de données avec toutes les actions des différents CLOC (description, type d'action, réussi ou non)	

**Termes de référence pour l'étude "Impact économique et durabilité des actions des
Comités Locaux d'Organisation Communautaire dans le diocèse de Bukavu en
République Démocratique du Congo » exécuté par Caritas Bukavu et financé par Caritas
Espagne**

Base de données des CLOC		
-----------------------------	--	--

7. Equipe d'évaluation

Il faudra définir quel est le profil de l'équipe d'évaluation (il est recommandé qu'elle se compose d'au moins deux personnes et, si possible, que ce soit une équipe/entreprise ayant son siège en Espagne et, mieux encore, dans le pays d'exécution). Il sera défini selon l'évaluation à faire.

Les conditions minimums sont:

- Expérience d'au moins 5 ans dans l'évaluation de projets de préférence en Afrique Subsaharienne et dans le domaine des Droits de l'Homme à base communautaire
- Amples connaissances de méthodes et techniques de recherche tant quantitatives que qualitatives avec un accent sur la mesure des impacts, sur la théorie du changement et sur l'analyse cout-bénéfice.
- Maîtrise de la langue du pays d'exécution du projet et, de préférence, maîtrise de l'espagnol.
- Expérience de travail d'évaluation de projets et de programmes dans des pays en conflit

On évaluera, par exemple, l'expérience dans le travail avec des entités à but non lucratif-

L'équipe d'évaluation présentera durant la phase de planification son plan de travail définitif et convenu en accord avec l'équipe Gestionnaire de l'évaluation, ainsi qu'un modèle du Rapport d'Évaluation du projet, dont la structure et le contenu devront être également agréés par l'Équipe Gestionnaire.

Tout changement dans la composition de l'équipe proposée devra être notifié au préalable à l'Équipe Gestionnaire.

Par ailleurs, l'adjudicataire nommera une personne de référence qui sera l'interlocuteur principal avec l'Equipe Gestionnaire.

8. Principes essentiels de l'évaluation et de la publication :

Les principes essentiels de comportement éthique et professionnel de l'équipe de travail requis sont :

Anonymat et confidentialité. L'évaluation doit respecter le droit des personnes à fournir une information, en assurant leur anonymat et confidentialité.

Responsabilité : Tout désaccord ou différence d'opinion qui pourrait surgir entre les membres de l'équipe ou entre ceux-ci et les responsables de l'intervention, en rapport

**Termes de référence pour l'étude "Impact économique et durabilité des actions des
Comités Locaux d'Organisation Communautaire dans le diocèse de Bukavu en
République Démocratique du Congo » exécuté par Caritas Bukavu et financé par Caritas
Espagne**

avec les conclusions et recommandations, doivent être mentionnés dans le rapport. Toute affirmation doit être soutenue par l'équipe ou il doit être fait état du désaccord existant à son sujet.

Intégrité : L'équipe d'évaluation aura la responsabilité de mettre en évidence les questions spécifiquement mentionnées dans les TdR, si cela est nécessaire pour obtenir une analyse plus complète de l'intervention.

Indépendance : L'équipe devra garantir son indépendance de l'intervention évaluée, et ne pas être en rapport avec sa gestion ou tout autre élément qui la compose.

Protection de données : La firme conseil s'oblige à maintenir le plus strict secret professionnel et la confidentialité par rapport aux données de caractère personnel auxquelles il peut y avoir accès en raison de l'évaluation réalisée, et à accomplir avec diligence le devoir de garde et protection qu'impose la Loi Organique de Protection de Données de Caractère Personnel. Ces devoirs seront exigibles à l'entreprise d'évaluation durant la période de validité du contrat de prestation de services et même après son extinction pour n'importe quelle cause. De même, l'entreprise d'évaluation s'engage expressément à prendre les mesures nécessaires d'ordre technique et organisationnel garantissant la sécurité des données de caractère personnel auxquelles elle aura accès et à éviter leur altération, leur perte, leur traitement et leur accès non autorisé, compte tenu de l'état de la technologie, de la nature des données stockées et des risques auxquels elles sont exposées, qu'ils soient le fait de l'action humaine ou du milieu physique ou naturel, et elle devra s'en tenir à tout moment aux dispositions concernant cet aspect de la Loi Organique 15/1999, du 13 décembre, de Protection des Données de Caractère Personnel.

Validation de l'information : Il incombe à l'équipe d'évaluation de garantir la véracité de l'information recueillie pour l'élaboration des rapports et, en dernière instance, elle sera responsable de l'information présentée dans le rapport d'évaluation.

Incidences : Si des problèmes surgissent au cours de la réalisation du travail sur le terrain ou dans toute autre phase de l'évaluation, ils devront être communiqués immédiatement à l'ONGD, laquelle, si elle l'estime nécessaire, le communiquera au financeur. S'il n'en n'est pas ainsi, l'existence de ces problèmes ne pourra en aucun cas être utilisée pour justifier que les résultats poursuivis par l'ONGD dans les présents TdR ne sont pas obtenus.

Droits d'auteur et divulgation. Il est spécifié que tout droit d'auteur revient à l'entité contractante de l'évaluation, mais que la divulgation de l'information recueillie et du rapport final est prérogative de l'ONGD.

Régime de sanctions. En cas de retard dans la présentation des rapports ou si la qualité de ces derniers est manifestement inférieure à celle convenue avec l'ONGD, on appliquera les pénalités et arbitrages établis par l'entité contractante dans le Cahier des Charges Administratives du contrat à signer avec l'entité d'évaluation.

**Termes de référence pour l'étude "Impact économique et durabilité des actions des
Comités Locaux d'Organisation Communautaire dans le diocèse de Bukavu en
République Démocratique du Congo » exécuté par Caritas Bukavu et financé par Caritas
Espagne**

10. Délais pour la réalisation de l'évaluation

La date de commencement de l'évaluation sera au plus tard le 30-09-2019 et la date de remise du rapport pré définitif le 17 décembre 2019

Lancement appel d'offres	15 Aout
Réception des offres	15 Septembre
Sélection et signature du contrat	30 Septembre
Analyse de la documentation	7 Octobre
Entretiens avec les parties prenantes (surtout les Caritas)	14 Octobre
Élaboration de la méthodologie définitive	20 Octobre
Validation de la méthodologie par l'équipe Caritas	27 Octobre
Entretiens avec les personnes clé de la Caritas	2 Novembre
Récolte de données sur le terrain selon la méthodologie proposée	17 Novembre
Restitution à chaud des résultats de l'analyse	19 Novembre
Élaboration du rapport préliminaire	5 Décembre
Envoi du rapport à Caritas Espagne	5 Décembre
Validation du rapport et commentaires	15 Décembre
Rapport définitif	17 Décembre
Restitution au siège de Caritas Espagne	20 Décembre

11. Présentation de l'offre technique et économique et critères d'évaluation

Pour participer à l'appel d'offres, le soumissionnaire devra présenter sa proposition par courrier postal aux bureaux de CARITAS ESPAÑOLA ou sous format électronique, selon les données fournies à la fin des présents TDR, dans le délai maximum de trente (30) jours calendaires à partir de la réception des Termes de Référence. Il faudra inclure dans la proposition technique un chronogramme de travail reprenant les délais proposés par l'entreprise pour mener les tâches d'évaluation.

La proposition Technique présentera les caractéristiques suivantes¹:

1. Page de titre indiquant:

- Le nom de l'entreprise, de la personne, de l'équipe d'évaluation...
- Le titre de l'évaluation et du projet (si elle est intermédiaire, finale...)
- Données de contact de l'entreprise, de l'évaluateur indépendant, de l'équipe d'évaluation...

2. Offre technique incluant :

- Curriculum détaillé de l'entreprise (le cas échéant)

¹ Il serait intéressant de disposer de cette information pour évaluer les propositions. Cela dépendra toutefois du fait que nous la considérons pertinente selon le pays... ..

**Termes de référence pour l'étude "Impact économique et durabilité des actions des
Comités Locaux d'Organisation Communautaire dans le diocèse de Bukavu en
République Démocratique du Congo » exécuté par Caritas Bukavu et financé par Caritas
Espagne**

- Curriculum détaillé des membres de l'équipe d'évaluation qui va réaliser le travail.
3. Portée et Méthodologie de travail incluant :
- Objectifs de l'évaluation.
 - Portée de l'évaluation.
 - Proposition préliminaire de méthodologies participatives, avec approche de droits, de genre...
 - Proposition préliminaire de sources d'information (documents, informateurs clé, titulaires de droit, titulaires d'obligations...)
4. Agenda de travail incluant :
- Activités de l'évaluation.
 - Planification dans le temps de la révision et délais de présentation des rapports (chronogramme détaillé).
5. Proposition du rapport incluant ses aspects fondamentaux.
6. Devis incluant :
- Tous les frais dérivés de la réalisation de l'évaluation et mode de paiement proposé.
 - Présentation d'une offre économique avec tous les détails possibles
 - Inclusion de la TVA dans le devis.

Dans le délai maximum de trente (30) jours calendaires suivant l'ouverture des propositions, leur exclusion ou adjudication sera communiquée aux soumissionnaires.

La signature du contrat aura lieu dans le délai maximum de trente (30) jours après la réception de la notification de l'adjudication définitive.

L'adjudicataire s'engage à exécuter lui-même le contrat, la cession ou sous-traitance de ce dernier à un tiers étant formellement interdite, sauf autorisation expresse de Caritas Española.

Par ailleurs, l'entrepreneur répondra des conséquences pouvant découler de l'absence de véracité du contenu des toutes les déclarations qui fera au sujet de l'accomplissement des obligations dérivées du présent document et du contrat qui sera conclu.

Les offres présentées seront évaluées sur un total de 100 points, conformément aux critères suivants :

**Termes de référence pour l'étude "Impact économique et durabilité des actions des
Comités Locaux d'Organisation Communautaire dans le diocèse de Bukavu en
République Démocratique du Congo » exécuté par Caritas Bukavu et financé par Caritas
Espagne**

1. Qualité technique de la proposition, ainsi que sa pertinence par rapport aux fins recherchées. **40 points**. L'évaluation de la qualité de l'offre présentée tiendra compte des critères suivants :

- Le degré auquel l'équipe d'évaluation garantit l'émission d'un avis systématique.
- Adaptation des techniques et méthodologies proposées au budget et aux délais requis.
- Garantie d'une réponse suffisante aux questions d'évaluation.
- Implication de l'équipe d'évaluation dans le travail proposé.
- Niveaux participatif de la proposition méthodologique.
- Intégration de l'approche des droits et de genre dans la proposition.
- Sensibilité envers les croyances, us et coutumes locales, pratiques religieuses et rôles de genre.

2. Composition de l'équipe de travail : 40 points.

- Pondération élevée²: Expérience démontrable dans la réalisation d'évaluations participatives avec approche de Droits de l'Homme et de genre ; expérience démontrable dans des évaluations soutenues par des financeurs espagnols (AECID, CAM...); haut niveau de la langue espagnole et de celle du pays d'exécution ; connaissance de la réalité du pays et du secteur d'intervention; maniement de méthodes et techniques de recherche.
- Pondération modérée: connaissance de la réalité du terrain ; connaissances dans l'évaluation de projets, connaissances de méthodes et techniques de recherche.

3. Offre économique présentée : 20 points.

- Précision et efficacité de la proposition économique
- Équilibre entre coûts de recueil d'information, honoraires, voyages, etc.

Pour que les offres présentées puissent être évaluées, les entreprises/évaluateurs indépendants devront accréditer leur expérience dans des tâches d'évaluation de projets de coopération au développement, moyennant une liste de tâches similaires réalisées au cours des 3 dernières années.

Lieu de présentation : Siège de Caritas Española
C/ Embajadores, 162, 28045 Madrid

Téléphone : 00 34 91 444 10 00

Ou

Caritas Développement Bukavu

² Elle dépendra du type de projet à évaluer et de ce qui est demandé au point relatif à l'équipe d'évaluation (Point 9).

**Termes de référence pour l'étude "Impact économique et durabilité des actions des
Comités Locaux d'Organisation Communautaire dans le diocèse de Bukavu en
République Démocratique du Congo » exécuté par Caritas Bukavu et financé par Caritas
Espagne**

Av. Patrice Emery Lumumba n° 201
Commune d'Ibanda, Ville de Bukavu
Province du Sud-Kivu (RD. Congo)
Téléphone : 00 243 976 648 756

Responsable pour la réception d'offres :

CHEZ CARITAS ESPAGNE

Noelia de Pablo Torres,

E-mail : ndepablo.ssgg@caritas.es

Téléphone : 91 444 10 00

Alicia Fernández López

E-mail : afernandez.ssgg@caritas.es

CHEZ CARITAS BUKAVU

Mathilde Mihigo

Responsable médiation de la Caritas Bukavu

E-mail : caritas.mediation@gmail.com ou caritas_bukavu@yahoo.fr

Mode de présentation : par écrit sous format électronique ou courrier postal.

13. Annexes.

Fiche synthétique sur l'intervention des CLOC